

Toulon, le 10 Novembre 2020

Restez connecté !
www.apnm-marine.fr

Une question ?
contact@apnm-marine.fr



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



https://twitter.com/APNM_Marine/

À Monsieur le Directeur des ressources humaines du
ministère des armées.

60, bd du Général M. Valin – CS 21623

75509 PARIS Cedex 15

Objet : Demande d'entretien

Monsieur le Directeur,

Seule association professionnelle nationale militaire représentative au titre de la Marine nationale, APNM-Marine travaille pour défendre la condition militaire au côté des organes de concertation de la Marine avec les membres du CFMM, les représentants de catégories, les majors conseillers, au sein des CLFMM... et avec les autres associations professionnelles.

Nous serions honorés, Amiral, de pouvoir vous présenter l'organisation de notre association et en particulier la spécificité de sa coprésidence et de pouvoir aborder avec vous des sujets qui tiennent à cœur nos adhérents et sur lesquels APNM-Marine fait porter ses efforts, parmi lesquels :

- La création d'un Compte Épargne Permission Monétisé. C'est un projet ancien qui a fait l'objet de débats lors de sessions CFMM et CSFM et auquel le marin reste attaché. Sa concrétisation satisferait une très grande partie de la communauté militaire et plus particulièrement les marins qui ont de grandes difficultés pour prendre leurs permissions en cette période de confinement. Il permettrait aussi de réparer une iniquité de traitement avec le personnel civil de notre Ministère. Par ailleurs, **le CEPM pourrait être un quick-win pour redynamiser, dans le quotidien de nos marins, le plan famille**. Un sondage Harris réalisé par Union-APNM au printemps révèle que 68 % des militaires sondés sont mécontents du plan famille ;

- La fin du 'moratoire PACS' des deux ans imposés aux seuls militaires avant de pouvoir bénéficier des garanties prévues par la Loi. A l'occasion du budget 2021, **la gendarmerie vient la première de franchir le pas**. Elle étend même certains droits aux militaires célibataires, c'est un autre sujet sur lequel APNM-Marine aura certainement l'occasion de revenir dans un proche futur ;

- **Le projet de réhabilitation du Val de Grâce**. L'objectif est de résoudre les problèmes chroniques d'hébergements et de logements des militaires en région parisienne, que la création de Ballard et la cession des emprises de la Défense sur Paris n'ont fait qu'aggraver.

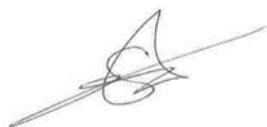
Nous pensons bien évidemment, comme tous les marins, au Centre de la Pépinière qui hébergeait plus de deux cents d'entre nous mais aussi, comme tous les militaires, à l'îlot Saint Germain qui a été transformé en logements au profit de la ville de Paris. APNM se bat pour garder le site du Val de Grace unique par sa taille et son implantation. L'Union-APNM dont fait partie APNM Marine, travaille avec des industriels, des services étatiques, des banques sur la faisabilité d'un partenariat public-privé. Le futur pôle « Val de Grâce » pourrait ainsi proposer des logements/hébergements et un pôle social pour les militaires et leur famille mais aussi des installations privées comme un centre de conférence, un organisme de recherche, des logements... **Le projet Val de Grâce pourrait être un des projets phares du plan famille.** Sa réalisation serait une des dernières chances pour notre ministère **de loger dignement les militaires et leurs familles dans Paris.** Sans un soutien politique fort et sans l'aval du MINARM, ce projet risque fort de terminer comme le projet de la Pépinière ou le combat à peine mené de l'îlot Saint Germain, au détriment de la communauté militaire.

APNM-Marine est une entité au service de la condition militaire et profondément dévouée à la Marine. Comme nouvel arrivant, il apparaît cependant difficile de se faire une place dans le grand concert de la concertation militaire. Afin d'atteindre les objectifs qui ont présidé à la création des APNM, une de nos attentes fortes est de pouvoir travailler comme les autres instances des armées sur les grands projets du ministère. Nous pensons ici à la NPRM pour laquelle nos adhérents sont très inquiets, en particulier les parents divorcés qui sont exclus de la première phase alors que la plupart d'entre eux payent une pension alimentaire et participent à l'éducation et à l'entretien de leurs enfants. Nous pensons bien évidemment aussi à la refonte du système de retraite, qui reste un sujet d'inquiétude viscérale et sur lequel les APNM n'ont jamais été consultées. Une association a l'avantage pourtant de pouvoir recueillir de façon plus large, plus méthodique et sans filtre les critiques et sujétions du terrain via ses adhérents. Ne pas faire participer les associations professionnelles militaires aux grands travaux prive certainement le MINARM de matières utiles.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

La présidence collégiale d'APNM-Marine :

QM1 Edwin Saint-Marc



PM Michaël Berben



LV Arnaud Boutroux

